

**PROVINCE DE QUÉBEC, LE 11 MAI 2016
MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE.**

Mercredi, le onze (11) mai 2016 se tenait à 16h15 au Centre municipal, l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage.

Étaient présents, monsieur Réginald Morissette, maire ainsi que messieurs les conseillers suivants : Ghislain Vignola, Magella Roussel, Alain Thibault, Jasmin Couturier et Madame Myriam St-Laurent.

Les membres tous présents confirme avoir reçu l'avis de convocation (article 157 du Code municipal) pour siéger sous la présidence de monsieur Réginald Morissette, maire.

Madame Tammy Caron, directrice-générale et sec.-trés. était aussi présente.

2016-083

PONCEAU ROUTE HARTON

CONSIDÉRANT QUE suite à une constatation visuelle fait par l'inspecteur de la municipalité concernant un ponceau situé dans la route Harton;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été effectués par l'entreprise Les excavations Léon Chouinard et fils Ltée;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été exécutés en décembre 2014;

CONSIDÉRANT QUE lors l'inspection visuelle en décembre dernier les installations était en bonne état au dépôt du rapport de Roche Ltée;

CONSIDÉRANT QUE lors des inspections régulières des routes au printemps, l'inspecteur à constater que le ponceau à un début d'affaissement dans la route vis-à-vis d'un ponceau en date du 5 mai et le 9 mai celle-ci s'est élargie;

POUR CES MOTIFS :

Sur proposition de Monsieur Alain Thibault appuyé par Monsieur Magella Roussel et résolue à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage demande à l'entrepreneur de venir vérifier l'état de la situation et voir si peut y avoir une entente afin de régler l'état de la chaussée.

2016-084

TRAVAUX RANG 6-TECQ

Sur proposition de Monsieur Jasmin Couturier et appuyé par Monsieur Magella Roussel et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le service de génie civil de la MRC de La Mitis à procéder à la confection du devis et aux appels d'offres pour les travaux à l'entrée du rang 6 pour le traitement de surface.

2016-085

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

Il est proposé par Monsieur Alain Thibault, la fermeture de l'assemblée à 16h38.

Je, *Réginald Morissette*, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Réginald Morissette, maire

Tammy Caron, dir.-gén.sec.-trés.